



## Chansons du Détroit et les Premières Nations : un essai Songs from Detroit and the First Nations: an essay

Denys Delâge

Number 69, 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035604ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035604ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Delâge, D. (2015). Chansons du Détroit et les Premières Nations : un essai. *Les Cahiers des dix*, (69), 303–340. <https://doi.org/10.7202/1035604ar>

Article abstract

Setting up a dialogue between a corpus of French Canadian folk songs from Detroit collected by Marcel Bénéteau and travel accounts among the nations of the *Pays d'en Haut* by Louis Hennepin (1676-1680 : Iroquois, Illinois, Sioux), Jean-Baptiste Truteau or Trudeau (1794-1796 : Arikaras, Sioux) and Pierre-Antoine Tabeau (1803-1805: Arikaras, Sioux). Three viewpoints: condemnation in the name of faith, reason, nostalgia. Analysis of the main lines of tension between the colonial and First Nation cultures: family, marriage and sexuality, community, war, psychotropic substances (tobacco and alcohol), religion, song. An enigma: why this absence of love songs in Amerindian country? An answer: not the rise of the individual but rather the sources of the self in *Gemeinschaft* or *Gesellschaft* type societies.

# Chansons du Détroit et les Premières Nations: un essai

DENYS DELÂGE

L'histoire des Canadiens et ultérieurement celle des Canadiens français s'est toujours inscrite dans un rapport colonial à l'égard des Premières Nations, en même temps qu'elle s'est caractérisée par une grande proximité avec celles-ci, exception faite de la Basse-Louisiane. Les *Relations* des missionnaires, les récits des explorateurs et des officiers, nous ont légué une littérature de voyage d'une exceptionnelle richesse par leur témoignage de la rencontre et du choc des civilisations: mépris ou admiration de l'Autre, naissance de l'ethnographie, émergence du doute sur soi et de la critique sociale. Cette littérature de voyage fut celle de lettrés, de l'élite donc. Nous ne disposons guère des témoignages de tous ces hommes ou de ces rares femmes, généralement analphabètes, qui ont visité les sociétés indiennes ou qui s'y sont assimilés. Je propose ici un test exploratoire, un coup de sonde du côté de la culture populaire dans une de ses expressions majeures: la chanson folklorique.

J'ai retenu le corpus, sur trois CDs, de 58 chansons du Détroit qu'a recueillies et qu'interprète Marcel Bénéteau<sup>1</sup>. En voici la répartition par thèmes.

---

1. MARCEL BÉNÉTEAU, *Chansons du Détroit*, trois CDs. Disques Petite Côtes Records, PC001, PC002, PC003. Marcel Bénéteau, 247 Esdras Place, Windsor, Ontario, N8S 2M4, (519) 945-7652. Une chanson peut aborder plus d'un thème.

<b>Corpus</b>	<b>58 chansons</b>
Amour et mariage	44
Communauté	9
Guerre	7
Alcool	2
Religion	2
Indien	1
<b>Total:</b>	<b>65</b>

Je fais l'hypothèse que ce corpus constitue un témoignage d'un univers culturel avec ses normes, ses valeurs et sa déviance dont je retiens les espaces de tension et de désirs refoulés.

La communauté canadienne du Détroit a longtemps interagi avec les nations autochtones et il en fut de même de celle de Saint-Louis (Missouri). Je fais ici l'hypothèse que les univers folkloriques du Détroit et de Saint-Louis étaient analogues et je cherche à départager les traits culturels qui favorisaient l'ouverture ou la fermeture aux cultures autochtones.

Pour les Autochtones, je retiens, en premier lieu, les Illinois et les Sioux que décrit le récollet Louis Hennepin, auteur de *Mœurs des Sauvages* (1683)<sup>2</sup>, *Description de la Louisiane...* (1688)<sup>3</sup>, *Nouvelle Découverte d'un très grand pays...* (1697)<sup>4</sup>. Missionnaire au fort Catarakoui (Frontenac) sur le lac Ontario en 1676, Hennepin y a rencontré des Iroquois. À titre de missionnaire accompagnateur en 1679-1680 de Lasalle au fort Crèvecoeur, il a côtoyé les Illinois sur la rivière qui porte leur nom. Il s'est ensuite rendu sur le Mississippi dont il a prétendu avoir atteint l'embouchure, ce qui est incertain. Fait captif des Sioux, il résida quelques mois dans un de leurs villages dans la région actuelle de Mille Lacs, Minnesota, pour hiverner à Michilimackinac et atteindre Montréal au printemps 1681<sup>5</sup>.

2. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des sauvages*, À Paris, Chez Amable Auroy, 1683 ; Mylène Tremblay, édition critique des *Mœurs des sauvages* de Louis Hennepin, Québec, Université Laval, département des littératures, mémoire de maîtrise, 1995.
3. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud'Oüest de la Nouvelle France, par ordre du Roy. Avec la Carte du Pays: Les Mœurs & la Maniere de vivre des Sauvages. Dediée à sa Majesté*, À Paris, Chez Amable Auroy, 1688, 312 p.
4. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Découverte d'un très grand pays Situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique, et la Mer Glaciale, Avec les Cartes, & les Figures nécessaires, & de plus l'Histoire naturelle & Morale, & les avantages, qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies. Le tout dédié à Sa Majesté Britannique. Guillaume III.*, À Utrecht, Chez Guillaume Broedelet, 1697, 506 p.
5. CATHERINE BROUÉ, «En filigrane des récits du père Louis Hennepin "trous noirs" de l'exploration louisianaise, 1679-1681», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 53, 3, (hiver 2000),

Il est souvent difficile d'identifier précisément à quelle nation réfère Hennepin lorsqu'il décrit les mœurs, mais il s'agit principalement des Illinois et des Sioux.

En second lieu, je traiterai des Arikaras, tels qu'en rendent compte deux observateurs de l'époque Jean-Baptiste Truteau et Pierre Antoine Tabeau. Parti de Saint-Louis en 1794, pour remonter le Missouri, Truteau a résidé deux années chez les Arikaras, de langue caddo, dans l'actuel Dakota du Sud. Il nous a légué un *Extrait des journaux du voyage... sur le haut Missouri*<sup>6</sup> et une *Description abrégée du haut Missouri*<sup>7</sup>. Joseph Antoine Tabeau a fait de même en 1803-1805 et il a écrit un *Journal de Voiage*<sup>8</sup>. Tous deux sont originaires de la région de Montréal, les marchands de pelleteries de Saint-Louis y recrutaient alors des voyageurs du Canada pour leur bagage culturel relatif au commerce des pelleteries et à la connaissance des sociétés autochtones. Tous deux étaient instruits et s'inscrivaient explicitement dans la tradition rationaliste plutôt que celle des premiers relationnistes religieux. Truteau l'exprime clairement :

J'ai lû dans ma jeunesse des relations des mœurs et des manieres des sauvages ecrites par des religieux, qui quoi que les auteurs passassent pour des saints, etoient pleines d'absurdités et de contradictions. Si je n'avois pas entendu la langue de sauvages et étudié moi-même dans le cours de mes voyages les mœurs de plusieurs peuples diffèr [ents] jaurois pu croire ce qu'on a écrit a leur sujet, mais depuis que jai raisonné avec eux je me suis entièrement désabusé, et jai reconnu que les Jésuites et les Recolèts qui ont été les plus fameux auteurs de ces histoires qui se contredisoient partout, avoient des raisons particulièrres pour parler ainsi, car on sçait très bien que ces illustres personnages, ainsi que bien d'autres frocads [sic], soit en Canada soit ailleurs, s'accordoient aussi peu que les jansénistes et les Molinistes<sup>9</sup>.

---

p. 340-353 ; JEAN-ROCH RIOUX, «Hennepin, Louis», *Dictionnaire biographique du Canada*, (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).

6. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Extrait des journaux du voyage de J B<sup>e</sup> Trudeau sur le haut Missouri. Adresses a Mess<sup>rs</sup> les directeurs de la Compagnie ; a S<sup>t</sup> Louis des Illinois*. Dans: DOUGLAS R. PARKS, RAYMOND J. DEMALLIE ET ROBERT VÉZINA, [dirs] *A Fur Trader on the Upper Missouri: The Journal and Description of Jean-Baptiste Truteau*, translated by Mildred Mott, Raymond J. DeMallie and Robert Vézina, Lincoln, University of Nebraska Press, Draft of July 2014.
7. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée du haut Missouri, adressée à Monsie<sup>r</sup>ur don Zénon Trudeau, lieutenant-gouverneur de la partie occidentale des Illinois, & c., & c.* dans: DOUGLAS R. PARKS, et al. [dirs], *A Fur Trader on the Upper Missouri... Op. cit.*
8. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative of Loisel's Expedition to the Upper Missouri*, ANNIE HELOISE WRIGHT, [dir.], Rose Abel Wright, translator, Norman, University of Oklahoma Press, 1939.
9. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, «Description abrégée du haut Missouri...», *Op. cit.*, p. 33.

L'un et l'autre étaient polyglottes, parlant Arikara et Sioux. Ils nous lèguent des écrits d'une exceptionnelle valeur ethnographique fortement teintée de relativisme culturel chez Truteau, alors que Tabeau exprime moins d'empathie par souci d'objectivation d'une culture dont il veut comprendre les ressorts à des fins de commerce.

Je propose donc un dialogue entre les chansons de folklore du Détroit et les écrits du missionnaire Hennepin et de deux laïcs fils des Lumières : Truteau et Tabeau.

## Au Détroit

### *Chantons pour bien passer temps...*

Au Détroit, toutes les filles, tous les garçons sont à marier. Selon la chanson, « Quand j'étais chez mon père garçon à marier...<sup>10</sup> », ce qui est une variante de « Quand j'étais chez mon père fille à marier, je n'avais rien qu'à faire qu'une femme/homme à me chercher ». À la demande des filles, le curé annonce en chaire qu'elles sont à marier et incite les garçons à prendre ces filles de bon courage. « Buwons, chantons, caressons la bouteille, [répondirent-ils] nous sommes à marier, les filles nous appellent<sup>11</sup> ».

Ce sont cependant les hommes qui ont l'initiative de la séduction et des rapports sexuels. Marguerite, au bois, s'est piquée au petit doigt ; elle a tant pleuré qu'elle s'est endormie. Passe la cavalerie, pour le premier elle sera jolie, pour le second bonne à marier, le troisième y passera la nuit<sup>12</sup>. L'amant cherche sa proie<sup>13</sup>, le cavalier demande à la bergère quelques « soulagements<sup>14</sup> », le marinier fera le rapt de la belle captive sur son navire<sup>15</sup>, et tel autre dira « range-toi catin que je te passe un règlement<sup>16</sup> ». En revanche, la belle abandonnée aura-t-elle longtemps aimé le cœur promis du berger, qu'elle refusera son retour « malgré les pleurs de ses yeux<sup>17</sup> ». La guerre sépare les amants laissant

10. MARCEL BÉNÉTEAU, *Chansons du Détroit*, *Op. cit.*, 2.14.

11. *Ibid.* 1.1.

12. *Ibid.*, 3.17.

13. *Ibid.*, 2.2.

14. *Ibid.*, 3.5.

15. *Ibid.*, 2.5.

16. *Ibid.*, 1.15.

17. *Ibid.*, 2.10.

place aux «garçons qui viendront<sup>18</sup>». Même le petit moine trouvant la belle sur son lit qui pleurait échangera un baiser et «tirera le lait de caillette<sup>19</sup>».

Le jeune capitaine embarque la belle sur son cheval et la fait boire pour passer la nuit avec elle<sup>20</sup>. Après sept ans sur mer «sans pouvoir y atterrir», fallu tirer à la courte paille ; c'est Ti-Jean qui eut la plus courte, mais son salut, sur la hune, lui vint à la vue de Babylone, de pigeons blancs et de sa mignonnette<sup>21</sup>. Inversement, le cœur de Marianne échappera à qui parlera trop<sup>22</sup>, ou à qui boira trop<sup>23</sup>. Enfin, le galant trompeur aura tant fait l'amour qu'il en devint sourd et maigre, mais gardant néanmoins le souvenir des plus charmants plaisirs avec Clarice devenue enceinte sur l'herbette<sup>24</sup>.

Bergère craint le loup<sup>25</sup>, échappe au cavalier trop entreprenant, en volant son cheval, feint la mort<sup>26</sup>, repousse la bouteille<sup>27</sup>, reste fidèle à son fiancé parti à la guerre<sup>28</sup>. Au bois, elle se pique et s'endort<sup>29</sup>. En revanche, à trop de sommeil, de réserve et de retenue, la belle qui ne sait danser y perd son amant qui choisit plus savante faisant «briller le beau soleil à minuit dans sa chambre<sup>30</sup>».

La fille matelot illustre la détermination d'une jeune femme qu'aucune convention ne peut contraindre et qui assume son destin, c'est-à-dire la pulsion d'amour qu'elle ressent pour son beau matelot. Le voyant partir, elle quitte ses habits de fille et s'habille en matelot :

Elle s'en va pour suivre son très cher amant  
 Elle s'en va naviguer sur l'onde,  
 Sans y craindre que personne la gronde,  
 Elle s'en va, suivant son destin,  
 Faisant son devoir comme un brave marin<sup>31</sup>

---

18. *Ibid.*, 2.4.

19. *Ibid.*, 1.4.

20. *Ibid.*, 2.15.

21. *Ibid.*, 2.17.

22. *Ibid.*, 3.4.

23. *Ibid.*, 2.1.

24. *Ibid.*, 3.6.

25. *Ibid.*, 3.6.

26. *Ibid.*, 2.15.

27. *Ibid.*, 2.11.

28. *Ibid.*, 2.4.

29. *Ibid.*, 3.17.

30. *Ibid.*, 3.18.

31. *Ibid.*, 1.9

La belle a bien été en mer sept ans sans se faire reconnaître. Le couple se mariera à son débarquement<sup>32</sup>. Cette transgression de la frontière des genres pour l'amour s'inverse avec le Beau Marinier qui attire dans sa barque une jeune fille aux pieds légères [sic.]. La captive rêve de jeter le marinier «drette dans la mer», de se vêtir de ses habits et de passer à Paris pour le «capitaine du vaisseau<sup>33</sup>».

### *Le mariage*

Amis venez entendre la chanson que je vas vous chanter  
 O viens donc je t'invite  
 Profitons du bon temps  
 Que rien ne passera si vite  
 Que l'amour et le temps  
 Le jour du mariage, c'est un jour triste heureux  
 Pour un si long voyage  
 On est toujours mieux deux<sup>34</sup>

Pourquoi triste heureux? Parce qu'une famille se défait pour en créer une autre. Tristesse du départ, bonheur de l'alliance. Mais les mariages étaient fréquemment arrangés entre les familles et trois plaintes en racontent le malheur. «Cruel père, cruelle mère, vous m'avez donné celui que je n'aimais pas. Je l'ai pris pour son bien, vous m'avez poussé dans une vie infâme<sup>35</sup>». Ou encore, «vous m'avez donné un homme qu'il est toujours au cabaret, qu'il boit comme un ivrogne». Suit la réponse: «retourne toi-s-en ma fille, retourne toi-en chez toi». La jeune épouse se résigne à «toujours vivre dans la tristesse<sup>36</sup>». Dans la troisième chanson, l'épouse reproche à ses parents de lui avoir donné un homme si petit qu'elle l'a perdu dans son lit. Elle désire se marier avec un grand six pieds et demi pour du plaisir<sup>37</sup>. Inversement, en l'absence de contraintes, un homme peut ne jamais arriver à se décider, et préférer demeurer vieux garçon: qu'importe que sa femme soit trop belle, trop laide, trop riche ou trop pauvre, il en restera toujours malheureux<sup>38</sup>! Enfin, une mère peut chercher à voler à sa fille son jeune amant<sup>39</sup>.

---

32. *Ibid.*, 1.9.

33. *Ibid.*, 2.5.

34. *Ibid.*, 1.11.

35. *Ibid.*, 1.7.

36. *Ibid.*, 1.6.

37. *Ibid.*, 1.10.

38. *Ibid.*, 1.5.

39. *Ibid.*, 1.8.

### *Patriarcat et filiation génétique*

Patriarcat, patrilocalité et patrilinéarité et leur résultante, la prescription de filiation génétique, commandent les comportements familiaux. Un soldat revient-il de guerre, sa femme s'étant remariée le croyant mort au combat: «il tuerait père, femme et enfants et retournerait au régiment<sup>40</sup>». L'épouse reçoit-elle «son beau matou» chez elle, que «l'mari l'découvre et lui sapre des coups». Il entend le coucou mesdames, il prend garde à tout<sup>41</sup>. Alors que son mari est allé en Espagne, madame reçoit et trinque avec le docteur mais le mari les découvre et le cavalier se sauve tout nu<sup>42</sup>. L'excès de jalousie du mari peut en revanche conduire l'épouse à déposer la tête d'un serpent maudit, couvert de vin qu'elle lui fait boire dans un grand bassin d'or et d'argent<sup>43</sup>. Enfin, dérangé par son mari qui frappe à la porte à minuit, une épouse entourée de ses amis réunis à la table pour boire et chanter, peut avec ceux-ci, saouler les chiens et les lancer sur le mari<sup>44</sup>. L'alcool aidant, ni l'épouse ni les chiens ne reconnaîtront le mari.

### *Vie de couple et famille*

Un couple de nouveaux mariés peut simuler un divorce en chantant «Versez-nous du vin, c'est ce qui nous fait vivre, mon cœur n'aime que vous, la belle entendez-vous? Je vais partir vous verserez des larmes. Si jamais je pleurs [répond-elle], ce sera quand vous reviendrez partez quand vous voudrez<sup>45</sup>». Il s'agit ici d'un jeu et de l'inversion des sentiments réels. Le divorce ne peut être invoqué ici que dans la mesure où il est impensable. Il le devient en revanche, lorsque l'alcool détruit tout, tel cet ivrogne, qui au cou de sa femme préfère celui de la bouteille<sup>46</sup>, ou cet autre qui, du fossé à la prison, fait payer l'amende à sa bonne femme<sup>47</sup>. Toujours interdit, mais néanmoins pensable pour cette femme avec laquelle le mari ne fait point ménage et qui exclut de la reproduction ses trois enfants les destinant l'un au couvent, l'autre au séminaire et le troisième qu'il gardera avec lui pour lui servir à boire à la santé de ses maîtresses et de ses blondes<sup>48</sup>. Regret dans l'âme également pour ce mari battu

---

40. *Ibid.*, 3.11.

41. *Ibid.*, 3.8.

42. *Ibid.*, 3.9.

43. *Ibid.*, 3.10.

44. *Ibid.*, 3.7.

45. *Ibid.*, 2.9.

46. *Ibid.*, 2.3.

47. *Ibid.*, 2.12.

48. *Ibid.*, 1.13.



par sa femme plus forte que lui: n'étant pas un bon homme, comment pourrait-il se faire soldat<sup>49</sup> ?

### *Couvent et monastère*

Le petit moine trouvant la belle sur son lit qui pleurait fut éconduit, jeté au fossesse<sup>50</sup>. Il a donc pris une initiative sexuelle, subi un refus et laissé au diable la belle et le pot-au-lait. Il en va autrement des religieuses. La première, prête à se marier, a dû y renoncer devant le refus de ses cruels père et mère. Elle s'en alla à l'ermitage et s'y fera faire une chapelle pour «ces demoiselles qui prieront Dieu pour leurs amants qui font l'amour depuis longtemps<sup>51</sup>». Un amour contrarié oblige à un repli dans la chasteté, la prière et le dépit. Le désir demeure, il est inassouvi, mais contrairement au moine, la religieuse n'enfreint pas la règle. La chanson «J'ai pas besoin d'amant» représente un autre cas de figure. La bergère refuse de donner son cœur à l'amant fidèle qui le lui demande en lui promettant une vie heureuse. C'est au couvent qu'elle trouvera une vie heureuse, elle n'a pas besoin d'amant<sup>52</sup>. Deux possibles ici, le refus de l'échange marital peut exprimer la sublimation de la pulsion sexuelle dans un univers spirituel ou encore l'homosexualité.

### *Putain et bordel*

L'on est une fille facile quand on n'a «ni père, ni mère, ni cousin germain, ni frère, qu'ils puissent m'empêcher». Sans être si belle que toutes ces demoiselles, tout l'agrément sera à plaire à son amant. Vidons la bouteille «à ta santé catin<sup>53</sup>». L'on devient «enfants du plaisir» à boire, à rire et à se divertir, «tout le reste du jour au plaisir et à l'amour<sup>54</sup>». Autre version, pour le malheur de ses parents et de sa famille, la jeune fille vit avec trois dragons, l'un balaie, l'autre fait son lit, le troisième la peigne et la retient à boire sur ses genoux<sup>55</sup>. Enfin, «entre Paris et Saint-Denis», le galant a rencontré la belle à la porte du cabaret. À l'offre de trouver de son goût trois jolies Allemandes, il préfère ces Françaises, «elles ont toujours la joie au cœur» et «nous y versent à boire», ce qui est bien mieux «que d'aller à la messe<sup>56</sup>».

---

49. *Ibid.*, 1.12.

50. *Ibid.*, 1.4.

51. *Ibid.*, 1.3.

52. *Ibid.*, 3.15.

53. *Ibid.*, 3.14.

54. *Ibid.*, 1.16.

55. *Ibid.*, 2.8.

56. *Ibid.*, 2.6.

### *Trois figures de la femme*

Retenons les trois figures fondamentales de la femme, la mère, la vierge et la putain. La première fut désirée, elle s'est mariée vierge et se devait d'être fidèle et soumise à son mari. Parfois ou souvent malheureuse pour avoir été entraînée dans un mariage arrangé, l'ivrognerie du conjoint fera son malheur sans possibilité de divorce. Pour la seconde, l'institution du monastère pérennise sa virginité. La troisième, sans famille ou malgré celle-ci, vit du plaisir. Toutes ne sont cependant pas soumises au destin, la fille matelot navigue sept ans sur les mers, l'épouse excédée fête et lance les chiens aux trousse de son mari ou encore l'assassine.

### *Homosexualité*

La chanson de la belle qui entre au couvent «J'ai pas besoin d'amant», pourrait suggérer l'homosexualité ainsi que nous l'avons souligné, mais cela est pure conjecture. Il n'en va pas de même pour la fille matelot<sup>57</sup>. Nous avons déjà retenu sa transgression de la frontière des genres avec sa décision de quitter ses habits de fille et de s'habiller en matelot pour «aller rejoindre son très cher amant». Arrêtons-nous à la réaction du capitaine qui l'embauche sur son bateau:

Le capitaine fut bien surpris  
Admirant la beauté de ce joli jeune homme  
Lui dit mon charmant matelot  
Vous serez placé à bord du vaisseau  
Vos doux yeux, votre blanc visage  
Vos doux yeux, votre charmant corsage  
Vous me faites toujours penser  
Que vous ressemblez à ma chère beauté

Retenons l'attrait du capitaine pour ce beau jeune homme qui lui fait penser à «sa très chère beauté». Voyons la réponse de la fille matelot déguisée en jeune homme:

Monsieur, mais quand vous me parlez  
Vous me surprenez, vous me faites rire  
Je suis de la ville d'Orléans fort bien éloignée de tous mes chers parents  
Je suis fort et garçon unique je suis né à la Martinique  
Oh, je suis né sur le bord des Anglais  
Je veux m'engager au service du Roi

---

57. *Ibid.*, 1.9

Devant le capitaine séduit par le joli jeune homme, la fille matelot dit venir de loin et se définit comme fort et garçon unique, donc capable d'hériter et de se marier ce qui n'était pas le cas des deuxièmes et troisièmes fils. Tout en occultant sa propre transgression de la barrière des genres, elle invoque une transgression des frontières politiques: né sur le bord des Anglais, mais s'engageant au service du Roi de France. Ces chansons traitent de multiples déviances: prostitution, vol, meurtre, etc. L'ironie du sacré émerge avec le petit moine dépité ou le client qui préfère le bordel à la messe. Loin de se restreindre à la prescription de la norme, ces chansons traitent du désir, du plaisir, de l'alcool, de l'amour, de la sexualité, et même ici d'homosexualité masculine, bien que dans ce dernier cas ce soit de manière particulièrement allusive. Quant à l'homosexualité féminine, elle relève probablement de l'impensable.

### *La communauté*

Ces chansons et bien d'autres, pour la plupart d'origine française et très anciennes, avec de fréquentes adaptations, étaient interprétés sans répétition<sup>58</sup> dans les veillées de famille, de village, de grandes fêtes, de départ des voyageurs. Elles sont, depuis des siècles, puisque d'héritage, la parole et la musique de la communauté. Les couplets parlent du devoir et du plaisir de l'hospitalité et du partage. «Que chacun chante sa chanson, sans vouloir qu'on les prie<sup>59</sup>». À la table de mes amis, il y a encore du vin blanc, une fesse de jambon et une pipe de tabac<sup>60</sup>. Au temps de la prohibition, l'on vantait le whisky tout en se «picossant» amicalement entre habitants des différents villages<sup>61</sup>. Communauté des habitants, mais tout autant celle des voyageurs partis tous ensemble<sup>62</sup>. Le plus triste n'est-ce pas leur partance et l'adieu aux parents, leur vie n'est-elle pas plus dure que celles des habitants sédentaires, prions Dieu pour ces jeunes matelots<sup>63</sup>. Inversement, l'aumône refusée du fils bourgeois à son père traité comme un chien est punie d'un crapaud qui déchire le visage de ce fils bientôt réduit en cendres<sup>64</sup>.

À cet univers domestique et communautaire se juxtapose celui de l'économie de marché et des profiteurs à l'auberge. Ces trois capitaines sans argent, d'un même complot, n'ont pas de quoi payer l'écot et des pâtés chauds; les voilà

58. *Ibid.*, 1, p. 2 du livret d'accompagnement du CD.

59. *Ibid.*, 3.22.

60. *Ibid.*, 3.1.

61. *Ibid.*, 1.2.

62. *Ibid.*, 1.18.

63. *Ibid.*, 3.2.

64. *Ibid.*, 3.12.

forcés d'y laisser culottes et capots et de se geler les ergots<sup>65</sup>. Également, ce galant sans argent, revenant d'Espagne: l'hôtesse prit un bâton pour apprendre à ces «jeunes garçons, qui vivent à la débauche<sup>66</sup>». Enfin, ce voleur pendu, cet enfant perdu de la grande «volerie» des biens du curé pour les revendre à Londres<sup>67</sup>.

### *La guerre*

Les hommes partent à la guerre par obligation<sup>68</sup>, à la guerre il faut aller servir<sup>69</sup>. Mais il y a plus: la belle offre-t-elle de racheter le congé que mille louis d'or ne retiennent pas son cher amant de rejoindre son régiment. À se promener avec un fusil le long du jardin, il ne serait pas un homme. C'est à la «finission de la guerre» qu'il ira. Ensuite il reviendra se jeter dans les bras de sa catin<sup>70</sup>. La guerre éloigne des femmes aimées<sup>71</sup>, mais elle facilite les amours de passage<sup>72</sup> avec les femmes faciles<sup>73</sup>.

Le retour est celui de l'amant ou du fils, jamais celui d'un héros d'exploit guerrier. Le fils soldat, ayant obtenu son congé, aura salué son général. Après sept ans de toutes ces campagnes passées, il aura proclamé «vive Louis, et vive ses lois». Le croyant mort au feu du canon, ses parents l'accueilleront par hospitalité, sans d'abord l'avoir reconnu, puis tendront les bras à ce fils venu les soulager. Fête des retrouvailles et de la vie, fin des «peines et des fatigues de l'armée<sup>74</sup>». La guerre est affaire d'hommes, habituellement de derniers de famille qui n'héritent pas, de pauvres. On y affronte le canon, la guerre rime avec peine et misère.

### *L'alcool*

Verres, bouteilles et flacons de bière, de whisky, de liqueur et surtout de vin coulent en chansons. On trinque pour la fête, pour l'amour, aussi pour diluer la peine<sup>75</sup>. Mais, il y a aussi l'excès de l'ivrogne, vidant bouteilles, «saoul comme une tonne», qui dégobille «sacré cochon, il a manqué s'noyer<sup>76</sup>». Les festins à

---

65. *Ibid.*, 1.17.

66. *Ibid.*, 3.19.

67. *Ibid.*, 3.20.

68. *Ibid.*, 1.14.

69. *Ibid.*, 2.16.

70. *Ibid.*, 2.13.

71. *Ibid.*, 2.4, 2.13, 2.16.

72. *Ibid.*, 3.6.

73. *Ibid.*, 2.8.

74. *Ibid.*, 1.14.

75. *Ibid.*, 2.18.

76. *Ibid.*, 3.13.

tout boire sont donc à proscrire. Néanmoins «le vin est nécessaire, Dieu nous le défend pas, il aurait fait des vignes amères, s'il eusse voulu qu'on n'en boive pas<sup>77</sup>». La pipe de tabac marque l'amitié à la table des amis<sup>78</sup> et enfume les temps d'arrêt des voyageurs.

### *Les Amérindiens*

Une seule chanson concerne les Amérindiens, il s'agit de Mascoutens qui informent faussement les Français de l'arrivée des Iroquois. C'était une ruse pour piller. «Les Mascoutens malins sont repartis «chargés de ce bon butin<sup>79</sup>».

### *La religion*

«La bergère muette» illustre le catholicisme populaire médiéval. La Sainte-Vierge apparait à une bergère muette et lui demande un mouton. La bergère répond qu'ils ne sont pas à elle, mais à ses parents. Elle recouvre la parole en le leur demandant, mais ceux-ci offrent tout le troupeau. Le Grand Maître du paradis remet à la bergère une lettre mise par écrit: elle n'avait plus que trois jours à vivre. L'Évêque seul peut la lire. «Ceux qui chanteront la complainte le vendredi gagneront les indulgences du paradis<sup>80</sup>». Soulignons ici 1) la vision ou l'apparition d'un esprit, 2) le don et le contredon (mouton, troupeau, guérison, lettre, chant, indulgences) entre humains et esprits (Vierge, Grand Maître du paradis), 3) «une lettre mise en écrit, de la part du Grand Maître du paradis», nous en retenons le caractère sacré de l'écriture et l'analogie possible entre Grand Maître et Grand Esprit, 4) l'intervention de l'évêque détenteur du monopole de l'accès au religieux et 5) la création d'un rituel d'invocation pour l'acquisition d'un capital spirituel: les indulgences.

Deux chansons invoquent la protection divine: «Vous priez Dieu pour ces jeunes matelots<sup>81</sup>» et «Que Dieu bénisse les filles qui ont ce beau courage<sup>82</sup>». Une seule, nous l'avons souligné, de «ce galant sans argent» au cabaret-bordel qui «jure et proteste», estimant «mieux boire et chanter que d'aller à la messe<sup>83</sup>». Voilà donc, qu'avec cette dernière, est évoqué, exprimé un refus de la contrainte religieuse.

---

77. *Ibid.*, 3.23.

78. *Ibid.*, 3.1.

79. *Ibid.*, 3.3.

80. *Ibid.*, 2.7.

81. *Ibid.*, 3.2.

82. *Ibid.*, 3.5.

83. *Ibid.*, 2.6.

## Au pays des Premières Nations

### *Amour, mariage, sexualité*

Couvert d'une soutane avec pour seule nudité, celle des pieds, Hennepin souligne avec insistance la nudité qui l'entoure en été, celle des garçons jusqu'à la puberté<sup>84</sup> et des petites filles jusqu'à l'âge de quatre à cinq ans alors qu'elles se ceignent d'une bande d'étoffe<sup>85</sup>, celle des hommes portant un pagne avec possiblement mocassins et mitasses, celle des femmes «habillées comme les hommes, excepte une bande d'étoffe, tournée en manière de jupe, qu'elles font tenir à la ceinture & qui ne pend guère plus bas que les genoux<sup>86</sup>». Hennepin lui-même devra accepter de se dévêtir pour une suerie, n'y cachant sa nudité qu'avec un mouchoir au lieu d'un étui pénien comme ses hôtes<sup>87</sup>.

Ces hommes et ces femmes aux corps nus «remplis de peinture<sup>88</sup>», aux cheveux rouges et coupés «en toute manière» avec plumes, couronnes de fleurs, d'écorce ou de «peaux travaillées fort joliment», colliers de rasade et de coquillages de mer, pendants d'oreille, bracelets, ceintures de porcelaine et de poils de porc-épic ou d'ours. L'on portera un «petit sac où est leur pipe, leur tabac, leur fusil à feu & autres bagatelles<sup>89</sup>».

On aura compris que ces Amérindiens ne sont nus que du point de vue du missionnaire, du leur, ils sont couverts de perles de porcelaine de l'alliance avec les existants du cosmos, de la puissance céleste de l'aigle, de la périodicité du porc-épic, de la sagesse de l'ours. Même vêtus des magnifiques peaux passées et peintes, dites robes «peintes fort proprement<sup>90</sup>», ces Amérindiens demeurent nus aux yeux du missionnaire.

Hennepin décrit des hommes, des femmes, des enfants forts et robustes, rarement «atteints des maladies, qui viennent à la plupart de nos Européens [à cause du] manque d'exercice<sup>91</sup>». L'on est «toujours en action», infatigable, capable

84. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des sauvages... op. cit.*, p. 208 [28]

85. *Ibid.*

86. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des sauvages...*, p. 207-208 [27], 225 [39]; *Nouvelle découverte...* p. 127 [220], 175 [314-315], 214 [411]; *Description de la Louisiane*, p. 238 [287].

87. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane...*, p. 224-225 [245]; *Nouvelle Découverte...* p. 191-192 [353-354].

88. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane...*, p. 215 [212].

89. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 207-208 [26-29], 225 [39]; *Nouvelle Découverte...* p. 168 [307].

90. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Découverte...* p. 127 [221].

91. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 185 [14].

«de grandes abstinences». Les femmes, agricultrices, portent des fardeaux que deux ou trois d'entre nous auroient peine à soulever ; elles «enfantent sans grande peine [...], sur leurs nattes sans faire le moindre bruit & le matin elles se levent & travaillent à l'ordinaire, dedans & dehors la cabane, comme si de rien n'estoit<sup>92</sup>». Bref, pour les «biens» du corps, ces Amérindiens déclassent les Européens que de surcroit, ils trouvent laids parce que barbus<sup>93</sup>. En somme, conclut-il: «ils n'ont nul deffaut naturel au corps, ce qui fait croire que leur esprit s'accommoderoit aisement à cette disposition extérieure, s'ils estoient cultivez, & s'ils avoient grand commerce avec les François<sup>94</sup>». Ne manquerait que la culture et le «grand commerce avec les François» pour que l'esprit de ces Sauvages soit au diapason de leur corps ! Serait-ce au risque d'accouchements plus difficiles ? Voilà qui est impensable pour notre auteur, mais que des femmes du Détroit d'alors auraient pu retenir !

Hennepin élabore ensuite sur l'ampleur des «renversements» à réaliser en ce pays où la pudeur n'existe pas, où «les femmes lâchent leur eau devant tout le monde, & en pleine assemblée<sup>95</sup>». Ces peuples où l'on ne se fait point de «scrupule de se servir a tout heure» de «certains termes honteux» dont l'on s'amusait à voir la réticence du missionnaire à les «coucher sur le papier<sup>96</sup> Le lecteur aura noté le double sens du verbe «coucher» ! Hennepin caractérise le régime matrimonial autochtone par une «grande inconstance & opposition aux maximes du christianisme<sup>97</sup>». À ses yeux, d'une part, les couples «se mettent ensemble jusqu'à ce qu'ils soient mecontents l'un de l'autre<sup>98</sup>», l'on se marie sans bruit<sup>99</sup> sur l'initiative d'un homme en même temps que les mariages sont arrangés dès l'enfance<sup>100</sup>, «on n'y fait très peu l'amour [au sens de courtiser] comme les Europeens, en riant et folatrant», on s'y quitte «facilement & sans bruit<sup>101</sup>». Au dire du missionnaire, ces «Barbares» sont surpris de ce que nos François ne font pas comme eux: «Un jour pendant que le mary d'une de nos habitantes Françaises estoit allé à vingt ou trente lieues, les femmes Sauvages alloient trouver cette femme & luy disoient, tu n'as point d'esprit, prend pour le present un autre homme, & quand le tien sera revenu tu laisseras celui-la<sup>102</sup>».

92. *Ibid.*, p. 185-186 [15-19].

93. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane...*, p. 227 [252-253].

94. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 186 [19].

95. *Ibid.*, p. 254 [54-55].

96. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...*, p. 194 [359].

97. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 224 [37].

98. *Ibid.*, p. 222 [30].

99. *Ibid.*, p. 222 [31].

100. *Ibid.*, p. 222 [30-32].

101. *Ibid.*, p. 222 [32].

102. *Ibid.*, p. 224 [37].

S'ajoutent bigamie, polygamie, sororat, hospitalité sexuelle, sans compter ces festins «d'impudicité, où les hommes & les femmes se mettoient païlle-mêle», associés à la guerre, à la mort, au mariage ou à la quête de guérisons de malades<sup>103</sup>. Voilà qui, aux yeux de Hennepin, s'oppose aux maximes du christianisme «que nous voulions [précise-il] donner aux Sauvages, & un des obstacles les plus considerables a la foy<sup>104</sup>». La conversion saura-elle redresser les mœurs ? Eh bien non, et voici pourquoi :

Quand je [Hennepin] leur demande s'ils croyent, ils disent qu'ouy, & presque toutes les femmes Sauvages que quelques missionnaires ont baptisées & mariées aux François en face de l'Église, quittent et changent souvent de mari, parce qu'elles ne sont [pas] soumises aux ordonnances de nos loix chrestiennes & qu'elles auront toute liberté de changer<sup>105</sup>.

Quelle solution alors ? La contrainte et la domination coloniale, voyons : «Il faudroyt absolument rendre ces peuples polis [civilisés], pour leur faire embrasser le christianisme, car tandis que [tant que] les chrestiens ne seront pas leurs maitres absolus, on verra peu de succez<sup>106</sup>».

La plupart des missionnaires et des voyageurs<sup>107</sup> ont souligné la manière douce des Amérindiens d'élever leurs enfants par contraste avec la pédagogie européenne du châtiment. Hennepin l'observe sans y concevoir un mieux : il rapporte, sans la retenir, l'explication des parents qui ne châtieraient pas leurs enfants de peur qu'ils ne soient de bons guerriers. Enfin, il conclut dans les paramètres de sa propre culture pour constater l'effet néfaste : «ces enfants respectent fort peu leurs parents<sup>108</sup>». Il se scandalise de voir les enfants participer aux rituels anthropophages de torture<sup>109</sup> et inversement les captifs remplacer les enfants décédés<sup>110</sup>. Les enfants, ne devraient pas être associés à la guerre, sauf s'il s'agit de celle conduite contre Satan : prend-il sous ses soins une petite fille malade et la baptise-t-il avant qu'elle ne décède, qu'il conclut que sa mort lui donna «beaucoup de satisfaction et de joie. Si cet enfant fust revenu en santé, il étoit fort à craindre qu'elle ne suivît les traces de ses parens, & qu'elle ne

103. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 222-225 [30-39], 236 [40] ; *Nouvelle Decouverte...* p. 126 [219], 191 [353] ; *Description de la Louisiane...*, p. 223 [241].

104. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 224 [37].

105. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 385-386 [104-105] ; *Nouvelle Decouverte...* p. 194-195 [361].

106. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 386 [105].

107. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 66 ; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 173 n.4.

108. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 254 [53].

109. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 72 [91] ; *Description de la Louisiane*, p. 144 [40].

110. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane...*, p. 220 [233].



demeurât dans leurs infame superstitions faute de prédicateur pour l'instruire<sup>111</sup>». Sa compassion s'arrête au salut pour la vie éternelle, non pas à la vie terrestre.

La rencontre, la confrontation, et le choc des cultures engendrent deux réactions opposées. La première: la volonté d'éradication de la différence par l'imposition de la norme avec la contrainte du pouvoir colonial ; c'est la position d'Hennepin. La seconde: l'émergence du doute et du relativisme culturel. Pour le Canadien, le divorce peut devenir pensable et réalisable: l'on partage les enfants, l'on refait sa vie selon la coutume du pays<sup>112</sup>. L'effet dissolvant ne peut que s'élargir à la rencontre d'un système de parenté qui ne repose pas sur la filiation génétique et où la fécondité importe, non pas la virginité, d'où la liberté sexuelle prémaritale, l'hospitalité sexuelle, la libre circulation des femmes à l'occasion des grands rituels. En outre, le déséquilibre des sexes lié à la mortalité plus grande des hommes à la guerre conduit à la polygamie. Évidemment, ce que perçoit le Canadien, c'est l'absence chez l'Autre, de ses propres contraintes de la sexualité, sans prendre en compte, celles, différentes, qui gèrent la sexualité amérindienne. Dans cette confrontation culturelle se joue donc la dynamique de l'ordre et du désir. La tension s'exacerbe évidemment, à propos de l'homosexualité avec les bardaches.

Les hermaphrodites sont en grand nombre parmi eux [...]. Ils sont impudiques jusqu'à tomber dans le pêché qui est contre nature. Ils ont des garçons, à qui ils donnent l'équipage de filles, par ce qu'ils les emploient à cette abominable usage. Ces garçons ne s'occupent qu'aux ouvrages des femmes, & ne se meslent ni de la chasse, ni de la guerre<sup>113</sup>.

Hennepin en appelle au «grand maître de la vie» qui voulait que ces Amérindiens «fussent comme les Français», Lui qui «avoit fait tomber le feu du Ciel & détruit une nation qui estoit ordonnée à des crimes énormes, semblables à ceux qu'ils commettent parmi eux ; mais ce peuple grossier qui jusques à présent a été sans foy & sans loy, tournoit tout ce que je disois en railleries<sup>114</sup>».

Tout en invoquant le feu de Sodome, Hennepin l'attribue ici au Maître de la vie, non pas à Dieu dont la synonymie n'est que partielle puisque ce Maître n'est pas trinitaire. Il y a donc ici, dans cet emprunt culturel, un glissement de sens qui échappe au missionnaire. De même l'évocation transgenre prend ailleurs une coloration anecdotique plutôt qu'apocalyptique lorsqu'il écrit: «J'ay vu un garçon âge d'environ dix-sept ans lequel avoit resve qu'il estoit fille, il y ajouta

111. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 196-197 [364-366] ; *Description de la Louisiane...*, p. 229 [258].

112. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 223 [33-34].

113. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...*, p. 97 [149], 126 [219-220].

114. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane*, p. 226-227 [251-252].

tellement foy qu'il croyoit estre tel ; il se vestoit comme les filles, & faisoit tous les memes ouvrages que les femmes<sup>115</sup>», ou encore lorsqu'il évoque cette remarque des Iroquois à propos d'un missionnaire récollet, le père Gabriel, disant «qu'il avoit enfante, parce qu'il avoit le ventre naturellement assez gros<sup>116</sup>».

Au Détroit, un jeune homme ayant voulu être fille ou un couple n'osant envisager un divorce pourront en rêver ou encore se faire coureurs de bois ou truchements et se marier et vivre à la mode du pays<sup>117</sup>. Rien n'y fera, Hennepin aura-t-il beau rappeler la norme morale et qualifier ses hôtes de gens «errans, paresseux, craintifs, libertins, sans respect pour leur chef», colériques et grands larrons, brutaux, stupides, corrompus, bref qu'ils «suivent le pur animal<sup>118</sup>».

Chez les Arikaras, les hommes sont complètement nus l'été note également Truteau, «les personnes de différents sexes, étant habituées dès l'enfance a cet usage, n'y font aucune attention<sup>119</sup>». D'ailleurs, Truteau, doit lui-même se dévêtir pour la danse du calumet, ce qu'il justifie par la nécessité de renoncer à ses préceptes religieux en pays étranger. Il en dégage une magnifique leçon de relativisme culturel:

Entre les personnes qui liront ou attendront [*sic*, entendront] cette anecdote, les uns s'en divertiront sans soute, d'autres, peut-être plus scrupuleux, se trouveront scandalisé qu'un homme qui non seulement fait profession d'une religion pure et sainte, mais encore qui a reçu une éducation complete de principes et de maxime d'honnêteté et de bienséance si convenables aux sociétés civilisées, se soit laissé conduire volontairement au milieu de tant de personnes des deux sexes dans un état si contraire a la pudeur. Je leur répondrai que non seulement cette nudité de certaines parties du corps, qui choque chez nous la bienséance par l'usage et lidée que nous y avons attaché, nest pas plus remarquée chez les peuples qui composoient cette assemblée que toute autre partie du corps, par l'usage et l'habitude ou ils sont nés et élevés de paroistre en cette état, mais que de plus encore, l'homme qui parcourt les paÿs étrangers et qui fréquente des peuples qui different entierrement des coutumes et des mœurs de son paÿs est obligé en certaines occasions, quelque religieux et exacte observateur qu'il soit des siennes, de s'en écarter pour se conformer a celles de ceux avec qui il habite, et de suivre quelquefois cette sentence vulgaire «Avec les loups il faut hurler<sup>120</sup>».

115. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 367 [99].

116. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 248 [497].

117. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 160 note 225 [67], 213 [407-408], 234 [460]; *Description de la Louisiane*, p. 230 [260].

118. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 126 [218], 127 [221]; *Mœurs des Sauvages...*, p. 254 [54-55].

119. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 38 ; voir aussi: PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 174.

120. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 61.

Truteau que corrobore d'ailleurs Tabeau, serait en un pays où le nom même de la pudeur n'existerait pas :

leurs discours familiers ne sont ordinairement que paroles sales et qu'impudicité, tant ceux des femmes que des hommes. Pour ce qui est du commerce qu'ils ont avec leurs femmes [leur femme], ils se cachent ordinairement, néanmoins, quelque fois ils ne se cachent pas. Les femmes se déshabillent toutes nûe pour se coucher. Elles lâchent leur eau devant tout le monde<sup>121</sup>.

Un pays où femmes et filles «rient des choses les plus obscènes» et ces dernières font les premières avances d'une manière non équivoque<sup>122</sup>. La société est matrilocale, et en contexte de déséquilibre de sexes, les hommes mourant davantage à la guerre, existent la polygamie et le sororat<sup>123</sup>. Les mariages en sont de convenance, ainsi qu'en déterminent père et oncles paternels de la mariée qui s'y conforme, mais le lien n'est pas indissoluble<sup>124</sup>, le contraire apparaissant monstrueux aux yeux des Arikaras :

Les sauvages a qui on racontent nos mariages ne peuvent pas concevoir que les hommes blancs, qui ont tant desprit et de connoissance, soient assez aveugles ou ignorants pour ne pas connoître que le mariage est pour eux une source de chagrin et de peine. Ils regardent comme une chose monstrueuse de se lier l'un a l'autre sans espérance de pouvoir jamais rompre ce nœud. Enfin, de quelque bonnes raisons qu'on puisse les presser, ils se tiennent fermes et immobiles a dire que nous sommes les esclaves des femmes<sup>125</sup>.

N'ayant aucun intérêt pour la filiation génétique, ce qu'aucun observateur euro-canadien ne saisit, pour les Arikaras, la fécondité importe, nullement la virginité, d'où la liberté sexuelle prémaritale, la pratique de l'hospitalité sexuelle<sup>126</sup> et la libre circulation des femmes à l'occasion du grand rituel préparatoire à la chasse au bison<sup>127</sup>.

Les femmes menstruées doivent quitter leur habitation et s'isoler ; les relations sexuelles sont également proscrites pour la durée de la grossesse et des trente jours suivants<sup>128</sup>, de même que lors des préparatifs pour la guerre. Truteau confirme l'observation unanime sur l'accouchement relativement «facile» :

121. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 65-66 ; voir aussi : PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative*, p. 174-175, 181, 188.

122. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative...*, p. 178, 180.

123. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée* p. 46 ; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative*, p. 246.

124. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative*, p. 207.

125. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 47.

126. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative*, p. 73, 178-179 ; JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 48.

127. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative*, p. 246.

128. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 49.

Au reste, les sauvagesses se délivrent du fardeau naturel sans le secours des sages femmes, car elles mettent leurs enfants au monde avec une facilité que les européennes auroient peine à concevoir, et le terme de leur accouchement ne dure jamais plus de deux jours. [...] Les sauvagesses ne se servent jamais de nourrice et ne sevrant point leurs enfants, leur donnant la mamelle tout aussi longtemps qu'ils veulent têter<sup>129</sup>.

Les femmes assument l'essentiel du travail: construction des maisons et ménage, séchage de la viande, mégisserie, couture, cuisine, soin des enfants, culture des champs (maïs, fèves citrouilles, etc.), transport. «Les hommes, juge Truteau<sup>130</sup> n'ont d'autres occupations que celles de la guerre, de la chasse, de la danse, du jeu et de prendre soin de leurs chevaux, quand ils en ont». Tableau tranche: ces hommes aricaras sont des tyrans d'une extrême paresse, leurs femmes qui font tout l'ouvrage, leurs bêtes de somme, leurs esclaves<sup>131</sup>! Cependant, un Pânis ayant visité dans sa jeunesse des établissements français du pays des Illinois, portait un regard bien différent:

je trouve dans leur manière de vivre et dans leurs usages trois grands deffauts que nous, tous barbares que nous sommes, nous n'avons point: leur ambition pour amasser de ce fers blanc nommé argent; leur dureté pour les nourritures, se les vendant entre gens de même village et de même famille; et leur mollesse pour les femmes [...].

Bien plus encore, ce sont les hommes qui font tous les travaux, buchent et charroient les bois, cultivent les champs, recolent les blés, les maïs, &c., tandis que les femmes restent à la maison toujours bien habillées, occupées seulement à coudre, à babiller et à battre leurs Negresse, celles qui en ont<sup>132</sup>.

Encore que, selon Tableau, les femmes aricaras disent que s'il y avait assez de Blancs qui venaient dans leurs villages, les hommes aricaras n'auraient plus de femmes<sup>133</sup>! Truteau écrit que mari, pères et frères «ne cessent d'offrir aux hommes blancs qui viennent chez eux leur femmes, leur filles, leur sœurs, les plus jeunes et les plus jolies, lors qu'ils veulent se divertir avec elles pour quelques bagatelle que ceux-ci leur donnent<sup>134</sup>». Tableau ajoute que le mari n'y ressent aucune jalousie<sup>135</sup>. Enfin, lors des grandes fêtes préparatoires à la chasse aux bisons:

129. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 49-50.

130. *Ibid.*, p. 50.

131. PIERRE-ANTOINE TABLEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 148-150.

132. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 50-51.

133. PIERRE-ANTOINE TABLEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 149.

134. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 48.

135. PIERRE-ANTOINE TABLEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 180.

Ces mêmes peuples font en certain tems des assemblés, de jour et de nuit, hors lenceinté de leur village, sous des tentes de cuire dans lesquelles ils chantent, dansent, mangent pendant plusieurs jours et plusieurs nuit. Dans ces festins, instituées pour obtenir une grande quantité de vache sauvage, ils s ['] y présentent des hommes de calumet de cérémonie en main plein de tabac, suivis de leurs femmes les plus jeunes et les plus jolies, nuës comme la main, qui font fumer a leur gré quelqu'un des assistants ou des spe [c] tateurs. La femme ensuite prent par la main ce lui qui a fumé et le conduit elle-même a quelque pas de la pour y prendre avec elle les plaisirs de Cithere et de Paphos. Si celui qui a été conduit par cette femme la refuse, il cause un vrai deplaisir a son mari et a tous ceux qui composent cette assemblée. Les hommes blancs surtout qui si [s'y] rencontrent ont la préférence sur toutes les autres nations. Cette dissolution et ces obscénités sont regardés parmi eux comme des actes de jénérositée et de religion<sup>136</sup>.

Pourquoi cette préférence pour les «hommes blancs»? Davantage que l'apport de marchandises nouvelles, c'est probablement l'attribution, doublée de crainte, d'une grande puissance spirituelle<sup>137</sup>. À moins que ne soit pertinente la remarque d'Hennepin à propos des rituels de séduction: «on n'y fait très peu l'amour [au sens de courtoiser] comme les Europeans, en riant et folatrant<sup>138</sup> » ce qui fait partie de la culture des Canadiens dotés en outre du prestige des marchandises qu'ils apportent. Il y a peut-être là un germe d'humiliation des hommes amérindiens. On ne se surprendra pas de cette remarque de Jean-Baptiste Truteau, chef de poste chez les Arikaras, amont le Missouri, qui voit «communement nos jeunes canadiens ou créoles qui arrivent chez eux (Arikaras, Sioux), courir a toute bride comme des chevaux échappés dans les champs de Vénus<sup>139</sup>».

Le choc et l'articulation de deux systèmes de règles du mariage et de la sexualité ne s'arrête pas ici comme en témoigne Truteau alors que Tabeau n'en souffle pas mot :

Il y a parmi tous les peuples sauvages de ce continent des hommes qui portent l'habit de femme. Ils ne vont jamais a la guerre ni a la chasse. Ils sont assujettis aux travaux des femmes et font usage de deux sexes. Je ne saurois vous dire avec véritée les raisons qui peuvent determiner ces espèces d'hermaphrodites a prendre cet état, si c'est par quelques idées chimériques ou par une abominable passion de dérèglement, car les barbares ont un malheureux penchant pour la sodomie<sup>140</sup>.

136. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 26-27.

137. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Extrait des journaux...*, p. 53, 75; *Description abrégée...*, p. 15; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative...*, p. 134, 149, 153.

138. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 222 [32].

139. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 48.

140. *Ibid.*, *Description abrégée...*, p. 48-49, 55, 59.

Faisait scandale ici, aux yeux de la morale et des lois de l'Europe, la présence régulière et banale de bardaches, c'est-à-dire d'hommes bisexuels, vivant avec les femmes et conseillers des chefs puisque leur était attribuée une puissance spirituelle particulière résultant de la transgression de la division sexuelle du travail. Leur visibilité était quotidienne. Pour paraphraser Truteau, même si les sources le taisent, on ne se surprendra donc pas de voir communément de jeunes Canadiens ou Créoles gais ou transgenres qui arrivent chez les Illinois, Arikaras ou les Sioux pour courir à toute bride comme des chevaux échappés dans les champs d'Apollon !

### *La communauté*

Hennepin décrit les mœurs et coutumes (rituels pour les morts, jeux, diplomatie, etc.) pour en souligner l'exotisme, en départager entre toutes ces « incivilités », les « quelques civilités » qu'on y rencontre<sup>141</sup>, cela sans saisir la logique interne de l'univers social. Il retient pertinemment une règle centrale: « C'est aussi une maxime de civilité entr'eux de rendre quand on leur a donné<sup>142</sup> ». Cependant, lorsqu'il assiste à un rite funéraire exigeant de couvrir le mort de présents, il y croit déceler les feintes d'un capitaine pour s'approprier ces biens au milieu d'un « lac de pleurs<sup>143</sup> ». Rares sont chez Hennepin, les indices d'empathie et les témoignages admiratifs de pratiques jugées enviables.

Truteau et Tabeau observent une communauté où le sentiment d'appartenance fondé sur l'échange est beaucoup plus fort que dans leur propre société d'origine. Une société du don et du contre-don où tous les biens circulent<sup>144</sup>, où le prestige des chefs repose non pas sur l'accumulation, mais sur la redistribution<sup>145</sup>, enfin où les rituels des grandes cérémonies consistent en une escalade généralisée d'échange de présents<sup>146</sup>. Ils entendent la parole indienne critique d'une société blanche sans charité, sans fraternité, sans égalité, fondée sur l'argent même entre parents<sup>147</sup>. Truteau en retient un mélange de nostalgie pour un paradis perdu, un sentiment d'admiration et de doute sur soi résultant autant de ce que l'on observe chez l'Autre que de la critique que

141. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 263 [56].

142. *Ibid.*, p. 263 [55-56].

143. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane...*, p. 219 [225-227].

144. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative*, p. 72-73, 144-145.

145. *Ibid.*, p. 105.

146. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 30-31, 60.

147. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 51 ; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 135-145.

cet «Autre» adresse à la société blanche. Nostalgie, lorsque Truteau se dit assuré d'une douceur, d'une sincérité, d'une humanisation, plus grandes chez les peuples sauvages ayant moins fréquenté ces nations policées sources de vices et de défauts<sup>148</sup>. D'ailleurs, affirme-t-il, si ces peuples que nous appelons «sauvages et barbares» étaient témoins de nos «œuvres viles et méprisables auxquelles ils s'assujettissent pour largent», ce sont eux, à juste titre, qui nous qualifieraient de «sauvages et de barbares<sup>149</sup>».

Tableau ne partage ni cette empathie ni cette part d'autocritique, même s'il se juge lui-même un peu ricarisé<sup>150</sup>. Il qualifie ses hôtes d'êtres humains, d'animaux raisonnables, néanmoins stupides, superstitieux, gourmands, vindicatifs, impudiques, traîtres, ingrats, menteurs, voleurs<sup>151</sup>... Il écrit n'avoir pas voulu se conformer à des coutumes abusives et ruineuses établies depuis longtemps. En effet, une telle force de la communauté, de telles règles du don et du contredon constituent des entraves au commerce. Il a dû se confronter à la stupidité brute de traditions sourdes à la raison. Ces Arikaras ne prennent-ils pas les Blancs pour des génies bienfaisants qui répondraient à tous leurs besoins, toutes les marchandises devant leur être distribuées! L'un ne pourrait jouir du superflu quand l'autre manque du nécessaire! Partage obligé entre qui a et qui n'a pas! Un marchand qui ne chasse pas accumulerait pour lui poudre, balles et couteaux sans redistribution lorsque ses hôtes n'en ont pas! Lui-même Tableau, jugé avaricieux, traître, insociable<sup>152</sup>! Que d'abus, que de servitudes, vite, la construction d'un petit fort, une porte fermant à clé, un repas mangé seul<sup>153</sup>!

Issus d'une communauté coloniale en voie d'entrée dans l'ère moderne et vivant dans la société traditionnelle des Arikaras, nos deux auteurs réagissent à l'opposé. Truteau exprime la nostalgie de la communauté perdue tandis que Tableau voit l'urgence d'échapper à un monde archaïque et arriéré pour la modernité de l'économie mercantile. Coureurs de bois et hommes des montagnes analphabètes ont été exposés au même dilemme. Plusieurs se firent traiteurs, mais tant d'autres ont choisi la communauté et se firent Indiens, trouvant à la table de leur belle famille, de l'eau pure, une fesse de bison et une pipe de tabac.

---

148. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 15-16.

149. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Extrait des journaux...*, p. 61 ; *Description abrégée...*, p. 26.

150. PIERRE-ANTOINE TABLEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 187.

151. *Ibid.*, p. 172.

152. *Ibid.*, p. 172.

153. *Ibid.*, p. 135-145.

## *La guerre*

Se dégage nettement des observations d'Hennepin<sup>154</sup>, la figure du guerrier, l'analogie avec la chasse, l'articulation à la parenté et au remplacement des morts, la quête de gloire par le courage, l'apport de captifs et la défense de la communauté ; également, la possibilité de refuser l'aventure guerrière. Enfin, le sort des captifs: torture, mise à mort ou adoption et, avec la défaite, les morts, les pleurs. Voilà qui ne ressemble en rien aux contrats d'engagement ou à la conscription pour l'armée du Roi. Le soldat peut-il rêver du guerrier ?

La guerre nord-américaine est apparue aussi déconcertante que singulière, spectaculaire qu'effroyable. Des guerriers plutôt qu'une armée et ses régiments, l'initiative de la parenté plutôt que du roi, les captifs appelés à remplacer les morts plutôt que refoulés, l'accès généralisé à la violence plutôt que le monopole du roi et du pape, les rituels d'anthropophagie et les chants des captifs soumis à la torture.

Le guerrier recherche la gloire, c'est la guerre qui fait l'homme par excellence et celui qui la refuse est un lâche<sup>155</sup>. Les familles incitent les guerriers en des «cérémonies lugubres» pour venger leurs morts<sup>156</sup>. Tout l'art sera de surprendre avec une patience admirable<sup>157</sup> pour se jeter sur leurs proies<sup>158</sup>. Les captifs affronteront en chantant la communauté déchaînée des vieillards, des hommes, femmes et enfants<sup>159</sup>. Ils seront chair rituellement consommée en un rituel anthropophage ou transformés en corps pour être adoptés<sup>160</sup>.

Du point de vue du combattant, c'est-à-dire du guerrier ou du soldat, la guerre amérindienne est l'antithèse de l'europpéenne. L'on dira que guerre et haine implacable de l'ennemi sont la «passion dominante des sauvages<sup>161</sup>». La guerre a sa source dans les mœurs, l'ascendant des chefs tient à leurs exploits,

154. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 272-273 [58-62], 282-285 [63-70].

155. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...*p. 211 [231], 211 [403] ; *Mœurs des Sauvages...*, p. 236 [40-44], 273 [62].

156. *Ibid.*, p. 181 [328-330].

157. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 272 [59-60].

158. *Ibid.*, p. 282 [65].

159. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 282-283 [63-68] ; *Nouvelle Decouverte...*p. 72 [91] ; *Description de la Louisiane...*, p. 246 [304].

160. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane...*, p. 220 [233], 246 [304] ; *Nouvelle Decouverte...* p. 71-72 [90-91], 185 [339], 189 [347-348], 191 [352], 195 [362] ; *Mœurs des Sauvages...*, p. 282-285 [63-70].

161. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 67 ; *Extrait des journaux...*, p. 63 ; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 204-205.



le jeune qui n'a pas affronté l'ennemi s'expose aux insultes, se voit exclu des fêtes et des confréries, ne peut se parer d'insignes de prestige, et l'amour ne lui est guère favorable<sup>162</sup>. Les mères incitent leurs fils au combat<sup>163</sup>. Les jeunes s'y préparent par jeûnes, scarifications, mutilations<sup>164</sup>. Les entreprises des chefs de guerre reposent sur le consensus de la communauté et les combattants ne sont pas soumis à la subordination militaire. La stratégie vise toujours à profiter de «l'avantage de la surprise<sup>165</sup>». Tenir un siège serait impensable à cause des pertes de vies inévitables, aucune victoire ne justifiant la perte d'un seul homme<sup>166</sup>. Au retour des guerriers, la joie sans bornes, la furie des femmes contre les captifs ou les cris et les hurlements du deuil<sup>167</sup>.

Ni Truteau ni Tabeau ne nous parlent des Canadiens à la guerre, ils notent cependant, partout la présence de Canadiens parmi les nations des Prairies. Dans ces nations, c'est la guerre et la chasse qui définissent un homme. Peut-on conclure que de soldats potentiels, ils étaient devenus de guerriers? Que de chair à canon, ils devenaient héros combattants? N'est-ce pas plausible?

### *L'alcool*

Lorsqu'en 1676, Hennepin quitta Lachine en direction du lac Ontario, le marchand François Lenoir dit Rolland venait de se faire excommunier par le curé du lieu pour trafic d'eau de vie avec les «Sauvages». Lenoir aura néanmoins gain de cause en 1677, devant le Conseil souverain de la Nouvelle-France<sup>168</sup>. L'Église catholique s'opposait à ce trafic que le pouvoir temporel soutenait. C'est ce qui fait écrire à Hennepin, témoin à maintes reprises, dans les Pays d'en Haut, de ce troc des Français ou des Hollandais avec les Amérindiens qui «ne laissent pas de s'enivrer<sup>169</sup>», que «ce commerce de boissons fortes [dont les Amérindiens sont fort friands], ne m'estoit pas fort agreable. Pour peu que les

162. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative...*, p. 204.

163. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 67.

164. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 27; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative...*, p. 205.

165. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 69-71; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative...*, p. 205.

166. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 76, 79.

167. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 67-73; PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative...*, p. 206.

168. Émile Falardeau, «Lenoir, dit Rolland, François», *DBC* (en ligne) [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca), p. 429-430; LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Découverte...* p. 129 [18].

169. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 385 [103].

Sauvages en goûtent, ils sont plus à craindre que des enragez<sup>170</sup>». Il ajoutera que ceux-ci ont développé un nouveau subterfuge pour assassiner un des leurs en évitant la vengeance de sa famille: «ils loüent un homme qui s'enivre, puis quand il fait son coup, ils disent pour toute raison qu'il n'avoit pas d'esprit, que c'est l'ivrognerie qui l'a poussé à faire cela<sup>171</sup>». Il s'agit d'une fabulation, bien qu'il soit exact que les Amérindiens reportaient effectivement la responsabilité, non pas sur la personne ivre, mais sur l'eau de vie. Observons ici que la responsabilité ne repose pas sur l'individu, mais sur l'esprit de l'eau de vie qui l'habite. L'ivrogne «est agi» par l'esprit. C'est donc exclusivement la faute à l'esprit. Il ne peut donc pas y avoir de péché au sens chrétien du terme puisque les sources du moi lui sont totalement extérieures. Cela permet de comprendre la difficile insertion de l'alcool dans les sociétés autochtones. Il en alla autrement dans le cadre culturel d'un rituel français du lancement d'un navire, Le Griffon, construit par les hommes de Lasalle en 1679 en amont des chutes du Niagara: trois coups de canon, chants d'Action de grâces, Vivats pour le roy et «un coup d'eau de vie aux Iroquois autant qu'aux François<sup>172</sup>».

Deux psychotropes se sont échangés: l'alcool et le tabac. Dans une société où le buveur est agi par l'esprit et où la double prescription du festin à tout manger répond à la dette envers les animaux et à la règle d'hospitalité, l'introduction de l'alcool fut, écrit Tabeau, analogue à la peste<sup>173</sup>. Il n'en va évidemment pas de même, à l'époque, pour les variétés locales de tabac que les fumeurs français fument sans histoire dans les Prairies.

### *La religion*

Selon Hennepin, les Indiens seraient «superstitieux, quoi que sans aucun culte de religion<sup>174</sup>», ce qui signifie sans l'institution d'une Église et d'un clergé. Superstitieux, puisque ces Blancs et ces missionnaires, avec la boussole, l'écriture et particulièrement le bréviaire, seraient «des Esprits» et c'est d'ailleurs ainsi qu'ils les nomment<sup>175</sup>. La désignation d'esprits témoigne ici du mythe comme référent exclusif: ces étrangers venus d'ailleurs aux coutumes déconcertantes

170. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 77-78 [105], 80 [110].

171. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 297 [71].

172. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...*, p. 146 [45-46].

173. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tabeau's Narrative...*, p. 145, 171-172, 207-209.

174. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 127 [220].

175. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 361 [92]; *Description de la Louisiane...*, p. 216 [214], 225 [247], 230 [260]; *Nouvelle Decouverte...* p. 147 [263], 177 [321], 194 [358-359], 212 [405], 236 [466].

et aux objets aussi insolites que puissants ne peuvent que tirer leur origine du monde des esprits. Cependant, Hennepin n'en saisit pas le caractère immanent dans toute la symbolique de la vie quotidienne. Ainsi, observe-t-il que ses hôtes «sont de grands joueurs, comme sont tous les Sauvages que j'ay pu connoître dans l'Amérique<sup>176</sup>». Il ne soupçonne pas que tous ces jeux de hasard rejouent les combats originels des astres. De même, ne peut-il pas décoder la dimension spirituelle du mimétisme de ses hôtes qui portent des «justau-corps à la françoise & des bas [...] des chapeaux, par complaisance pour les François<sup>177</sup>». Comme pour la prédation, c'est en prenant l'apparence de sa proie que le chasseur l'attire pour qu'elle se donne à lui ; c'est donc en prenant l'apparence des Français que ces Amérindiens s'approprièrent leur esprit, c'est-à-dire leur puissance spirituelle<sup>178</sup>.

Regroupons en trois catégories les obstacles que perçoit Hennepin à la conversion au catholicisme: assimilation à l'animisme, apparence de relativisme, rejet. Dans le premier cas, l'univers religieux autochtone « digère » celui des Français:

Un homme nous raconta une fois ce qui suit en ces termes: un de nos vieillards estant mort, & estant parvenu au païs des ames ; il y trouva des François qui le caresserent & luy firent bonne chere, puis il arriva au lieu où sont les Sauvages, qui le receurent aussi tres-bien: il y avoit tous les jours des festins auxquels les François estoient invitez presque toujourns ; parce que là il n'y a jamais de querelles ny de guerres entr'eux. Après que ce vieillard eut veu tous ces païs, il revint & raconta tout à ceux de sa nation<sup>179</sup>.

Ce voyage chamanique aller-retour, du côté de l'ouest, au pays des morts confirme la commune destinée des Amérindiens de la nation hôte et des Français dans l'au-delà. Ils appartiennent à une même humanité puisqu'ils ne sont pas en guerre et qu'ils sont alliés aux mêmes ancêtres, aux mêmes esprits.

À l'écoute du récit de la Genèse et des mystères, les Amérindiens répondent que cela est tout à fait vrai, puis ils racontent «leur fable» de la première femme et de la tortue. Le missionnaire qui interrompt leur récit passe pour impoli et se

176. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 126-127 [220].

177. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 207 [26].

178. GILLES HAVARD, «Le rire des jésuites, une archéologie du mimétisme dans la rencontre franco-amérindienne (xvii-xviii<sup>e</sup> siècle)», *Annales HSS*, 3, (mai-juin 2007), p. 539-573 ; DENYS DELÂGE, «Poursuivre la décolonisation de notre histoire» dans ALAIN BEAULIEU ET STÉPHANIE CHAFFRAY (dir.), *Représentation et pouvoir. La dynamique coloniale des échanges entre Autochtones, Européens et Canadiens (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 17-61.

179. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 366 [95-96].

fait dire ce qui est vrai pour vous ne l'est pas pour nous<sup>180</sup> ! Il ne s'agit pas ici de relativisme au sens de la légitimité de croyances diverses. Une même humanité est octroyée aux Français et aux Amérindiens, doublée de la reconnaissance mutuelle de la validité et de la complémentarité des «territoires spirituels» explorés par chacun: il suffira de les agglomérer sur le mode du syncretisme.

Dans les sociétés amérindiennes, les anciens sont investis d'une grande autorité. Lorsque Hennepin reproche aux vieillards et aux femmes de tenir avec opiniâtreté aux folies des «traditions de leurs ancêtres», on lui rétorque:

quel âge as-tu ? Tu n'as que trente ou quarante ans, & tu veux sçavoir mieux que les choses que nos vieillards: va tu ne sais ce que tu dis ; tu peux bien sçavoir ce qui se passe dans ton païs, parce que tes anciens te l'ont dit ; mais non pas ce qui s'est passé dans le nostre, avant que les François y fussent venus. On leur explique [dit Hennepin], nous sçavons tout par le moyen de l'écriture. Ces Sauvages demandent, avant que vous vinssiez dans ces terres où nous sommes, sçaviez vous bien que nous y estions: on est obligé de dire que non. Tu ne sçais donc pas tout de l'écriture, & elle ne t'a pas dit tout.<sup>181</sup>

C'est la légitimité de la parole du prêtre qui est ici remise en question. Le critère est l'âge, non pas la reconnaissance institutionnelle de l'Église catholique. La puissance spirituelle du prêtre est amoindrie tout comme la vérité de l'écrit dont il est porteur: l'écriture ne permettrait de voir ni l'au-delà géographique, ni l'avenir. Ce faisant, ces Amérindiens désenchantent doublement le monde, d'abord le leur - ces écritures ne sont peut-être pas saintes, et ensuite celui des Français: si la parole du prêtre n'était pas légitime ? Doute et contestation conduisent au rejet. Et si sous le masque du missionnaire se dissimulait un ennemi comme l'indique cet émoignage: «une femme estant à l'article de la mort, crioit, je ne veux point estre baptisée, car les Sauvages qui meurent chrestiens, sont brûlés au pays des âmes des François ; quelques uns disent que nous les baptisons, afin qu'ils soient nos esclaves en l'autre monde<sup>182</sup>».

Le christianisme postulait la possession exclusive de la vérité tandis que les animistes, exposés à un mythe radicalement nouveau, intégraient les savoirs résultant des «explorations» de territoires spirituels demeurés jusque-là inconnus, c'est d'ailleurs ainsi que fut rapidement intégrée la «nouveauauté» d'un Grand Esprit. La théologie catholique reposait sur le Livre et le dogme plutôt que la tradition orale. À la société autochtone totalement immergée dans le mythe, s'opposait la chrétienne où émergeait lentement, depuis la Renaissance, un

180. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 375 [101], 170-171 [9-13], 385 [103] ; *Nouvelle Découverte...* p. 194 [359].

181. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 361 [91-92].

182. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages*, p. 365 [94-95], 385 [103].

espace laïc et critique. Le monopole du clergé catholique d'accès au religieux avait pour contrepoint, en Amérique, l'accès généralisé de chacun au surnaturel.

Truteau ne se surprend pas de trouver des peuples sauvages aussi grossiers et superstitieux que l'avaient été Grecs et Chaldéens d'avant l'invention de l'écriture. Ne lui a-t-on pas raconté des « fables absurdes et de misérables contes qui ne méritent pas d'être récités », si ce n'est qu'en général :

tous s'accordent à dire qu'il y a eu un premier homme, que les uns font sortir de leau ; les autres de la terre, animé par les rayons du soleil, d'autres disent qu'il fut engendré d'un oiseau et d'une citrouille. Mais aucuns ne reconnoissent une vraie création du monde entier, une production précédée du néant<sup>183</sup>.

Truteau n'en demeure pas moins ébranlé de ce qu'avec un même « matériau » de départ, tous les hommes étant nés bons, les lois divines et humaines des Européens doublées de leur système de punition, engendrent une société de criminels et de tyrans alors que les sociétés sauvages ne connaissent rien de tout cela, avec un vivre ensemble paisible :

On sera peut-être surpris que des peuples qui n'ont aucunes instructions de la loix écrite, tant divine qu'humaine, et par conséquent aucunes craintes des châtimens que Dieu destine aux méchants dans l'autre monde, ni de punition corporelle dans celui-cy, ne soient pas plus adonnés au larcin et aux autres crimes si communément commis chez [chez] les nations policées, car on entend rarement parler parmi eux de vols, et jamais d'assassin ni de meurtres pour des larcins, quoi que leur cabanes soient ouvertes la nuit comme le jour où chacun entre et sort librement, et qu'ils puissent même demeurer ensemble un certain nombre de famille (ce que ne pourroient faire nos Européens) sans cette multitude de loix, cette foule de juges, avocats, de notaire, et toute l'attirail de la police civile que, devant être les fondemens et le soutien de nos sociétés, en sont le plus souvent les sang-sues et les tyrans par le mauvais usage qu'en font ceux qui en sont les dépositaires. Que l'on demande aux esprits forts du siècle, qui ont plus de connoissance de tous les systèmes de morale que moy, la raison d'une dissemblance si forte de mœurs et de sentimens entre les animaux de même espèce (les hommes) qui apportent tous également en naissant les germes de la justice et de l'équité au fond de leur ame<sup>184</sup>.

Les « Blancs » étant toujours perçus comme des divinités ou des génies bienfaisants, Tabeau évoque la « stupidité brute » de ces pauvres ignorants<sup>185</sup>. Ses commentaires, comme ceux de Truteau, visent le fétichisme. Ils décrivent les rituels pour les morts, pour la chasse, pour la pluie, etc., en corrigeant au passage

183. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 18-19.

184. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Extrait des journaux*, p. 65.

185. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative*, p. 134.

les erreurs des «religieux dans leurs relations des meurs des sauvages<sup>186</sup>», pour en montrer l'absence d'esprit critique<sup>187</sup>, et faire l'analyse sociale du pouvoir du chamane. Certes, l'on reconnaît qu'en conseil, les «Sauvages» «raisonnent très bien quand il s'agit des intérêts de leur nation, qu'ils connoissent parfaitement bien [...étant] capables de fournir à des conversations fort longues sur toutes les matières<sup>188</sup>». En revanche, que d'invocations ridicules avec chansons et cérémonies «pour faire de la pluie en temps de sécheresse<sup>189</sup>». S'il ne mouilla point, «la mechantetée et le manque de docilité de la jeunesse<sup>190</sup>» en seraient la cause! De même pour ce sorcier arikara changeant terre en «poudre à tirer» et cendre en vermillon, on le croit, tels ces gens simples chez nous (Bas-Canada), «par la crainte [...] de sa médecine<sup>191</sup>». Enfin, c'est le hasard, non pas la vengeance du Grand Esprit qui explique le tonnerre tombé sur une cabane tuant trois enfants<sup>192</sup>. Voilà, ici encore, qui désenchantera le monde!

Tabeau, en plus radical, systématise l'obscurantisme d'un univers de superstitions et de songes pour un peuple incapable de raisonnement<sup>193</sup>. Son sens critique écarte tout savoir réel: quelle validité de la connaissance des plantes, si toute causalité relève de la magie, d'une crédulité stupide<sup>194</sup>? Tout leur savoir ne repose-t-il pas sur une même base surnaturelle<sup>195</sup>. La raison déconstruit tout aussi bien la confiance dans les songes; leur interprétation toujours équivoque, n'alimente-t-elle pas le charlatanisme? Après un long jeûne, le cerveau vide ne génère-t-il pas des images dont le rêveur sélectionnera celles qui font sens pour lui<sup>196</sup>. Cette lecture ethnographique et critique à des fins de déconstruction d'un univers de croyances mine finalement toute croyance religieuse. Elle témoigne de l'appartenance à un univers laïc et critique qui objective le social pour en dégager les lois de manière empirique à l'exclusion de toute révélation. Cette lecture fut celle de membres d'une élite lettrée. Qu'en fut-il des analphabètes?

---

186. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée*, p. 30.

187. *Ibid.*, p. 32.

188. *Ibid.*

189. *Ibid.*, p. 24.

190. *Ibid.*, p. 25.

191. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Extrait des journaux...*, p. 78.

192. *Ibid.*, p. 75.

193. PIERRE-ANTOINE TABELAU, *Tableau's Narrative...*, p. 187-190.

194. *Ibid.*, p. 184-186.

195. *Ibid.*, p. 185.

196. *Ibid.*, p. 190-191.

### *Chant et société*

Ce qui frappe en premier lieu, c'est l'absence de chansons d'amour chez les Iroquois, les Illinois, et les Sioux. Hennepin y voit et entend chants et danses au son du tambour lors d'un mariage, au retour de la chasse au bison, pour le calumet et la paix, enfin, pour le départ des hommes à la guerre<sup>197</sup>. S'est-il agi inversement de l'alarme de l'ennemi qui approche que «les femmes & les filles sauvages chantoient d'un ton fort lugubre<sup>198</sup>». Au retour d'une expédition guerrière, ce sont les captifs qui chantent défiant la colère et la vengeance des villageois dont ils affrontent la bastonnade. Ils chanteront encore sous la torture<sup>199</sup>. L'équipage d'Hennepin porteur du calumet de paix est accueilli «avec de grandes marques de joye» chez les Taensas des rives du Lac Saint-Joseph, Louisiane, qui leur offrirent un festin puis:

firent une espèce de danse, les hommes & les femmes tenans leurs bras entremeslez. Dès que les hommes avoient achevés la dernière syllabe de leurs chansons, les femmes qui sont à demi-couvertes en ce pays-là, chantoient alternativement d'une voix aigre, & désagréable qui nous perçoient les oreilles<sup>200</sup>.

Enfin, épuisé, Hennepin retrouvera-t-il la vigueur avec le chef Aquipaguetin chantant «d'une voix forte et tonante» de même que quatre autres hommes tous nus, portant un étui pénien qui le «frottoient & pleuroient amèrement<sup>201</sup>». Soulignons ici, pour notre part, l'absence de chansons d'amour chez «ces peuples qui aiment chanter<sup>202</sup>».

Les Arikaras chantent et dansent beaucoup. Les trois principales danses, celles du Soleil, du Calumet et du «Bœuf», c'est-à-dire du Bison sont toutes accompagnées de chant et, certes, de musique. Celle du Calumet lors de grandes rencontres intertribales se poursuit sur plusieurs jours<sup>203</sup>. Tableau écrit que nuit et jour, au milieu des pleurs et des préparatifs, la guerre a aussi ses chansons

197. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 180 [326]; *Description de la Louisiane*, p. 183 [129-130], 217 [217-220]; *Mœurs des Sauvages...*, p. 222 [31] 236 [41].

198. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...* p. 211 [403-404]; *Description de la Louisiane*, p. 236-237 [283]).

199. LOUIS HENNEPIN, *Mœurs des Sauvages...*, p. 284 [67]; *Description de la Louisiane*, p. 223 [239]; *Nouvelle Decouverte...* p. 188 [346].

200. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...*p. 146, note 186 [263], 147 [264].

201. LOUIS HENNEPIN, *Nouvelle Decouverte...*p. 191-192 [353-354]; *Description de la Louisiane...*, p. 224-225 [244-245].

202. LOUIS HENNEPIN, *Description de la Louisiane...*, p. 216 [214]; *Nouvelle Decouverte...* p. 177 [321].

203. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 56-58.

particulières. À son retour, le guerrier blessé demandera à l'homme de médecine d'interpréter les chansons propres à l'animal protecteur. De même chantera-t-on quatre ou cinq jours pour contrer la famine par le succès à la chasse, ou encore pour qu'il pleuve<sup>204</sup>. Comme partout, également, la mélodie des berceuses endormait les enfants. Cependant, ce qui nous frappe ici encore, c'est l'absence de chansons d'amour chez les Arikaras. N'y avait-il que l'indispensable complémentarité du couple couturière-cuisinière-jardinière et du chasseur-guerrier avec toutes les marques de responsabilité et d'attention l'un pour l'autre? Pas d'idylle avec la kyrielle de désirs, de rêves et pleurs du berger et de la bergère caractéristique de la chanson du Détroit? Qui plus est, cela n'est pas spécifique aux Arikaras puisqu'en 1721, de retour d'une visite chez les Hurons de Lorette, l'historien jésuite Charlevoix écrivait: «Tantôt c'est une chanson de guerre, tantôt une chanson de mort, quelquefois une attaque, ou une surprise; car comme ces gens-là ne boivent que de l'eau, ils n'ont point de chansons à boire, & ils ne sont pas encore avisés de mettre leurs amours en chant<sup>205</sup>».

Les mariages étaient arrangés au Détroit comme chez les Arikaras, bien que plus systématiquement, entre cousins croisés, chez ces derniers avec, cependant, le droit au divorce. Les Eurocanadiens valorisaient la virginité et la filiation génétique masculine qui ne faisaient guère de sens chez les Arikaras. Normal donc, de n'y trouver ni plaintes d'épouses mal mariées, ni filles-mères abandonnées, ni plaintes de jeunes hommes en mal de «quelque soulagement» pour cause de report des rapports sexuels après le mariage. Néanmoins, pourquoi n'y aurait-il eu d'idylle ni pour les jeunes couples pouvant résister au choix d'un cousin croisé ni pour les couples, d'ailleurs majoritaires, reconstitués après un divorce?

Une première explication pourrait tenir à l'analogie entre la séduction et la chasse. Le succès à la chasse reposait sur la relation personnelle entre le chasseur et le maître spirituel de l'animal, scellée lors d'un rêve ou d'une vision. Le chasseur y acquérait un chant de séduction de l'animal qui allait se donner à lui. Le respect des nombreux rituels entourant le traitement de la dépouille animale assurait le maintien de la relation d'échange. Le chasseur recevait en don, un chant qu'il pouvait entonner pendant des heures lors de ses expéditions. Ce chant lui appartenait en propre et personne ne devait le répéter. Jacques Leroux<sup>206</sup> souligne

204. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative...*, p. 191,205; JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 24-25.

205. FRANÇOIS-XAVIER CHARLEVOIX, «Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale», dans *Histoire de la Nouvelle-France*, tome 3, Paris, Nyon, 1744. Réédition, Montréal, Éditions Élysée, 1976, p. 84.

206. Communication personnelle.



que chez les Anichenabés, ces chants étaient considérés comme des «biens» très fortement individualisés: «reprendre le chant d'un autre aurait été perçu comme le vol de ce qu'il y avait de plus précieux et de plus sacré». Seuls un chasseur trop vieux pour chasser ou encore sa veuve pouvaient transmettre ce chant<sup>207</sup>. Le caractère personnel de ces chants adressés, avec le tambour, aux esprits des animaux aurait-il empêché l'émergence d'un répertoire collectif pour la séduction à la chasse et, par extension, à l'amour?

S'agirait-il plutôt de l'émergence de l'individu en Occident selon la thèse classique de Denis de Rougemont<sup>208</sup>? Pourtant, non seulement l'individu n'est-il pas totalement fusionné dans la communauté chez les Amérindiens, mais encore, il l'est beaucoup moins qu'au Détroit. Truteau écrit que «les sauvages vivent indépendant et sans subordination<sup>209</sup>», et il ajoute que le chef n'a point d'«autorité absolue sur ses gens, ni aucun privilège<sup>210</sup>». Outre l'absence de pouvoir coercitif, l'on observe l'accès individuel généralisé au surnaturel par les visions et les rêves. Tableau illustre cela à l'interprétation que chacun peut en livrer étant donné leur caractère polysémique: le moins notable des guerriers aurait-t-il rêvé d'un mauvais présage, qu'il prendrait la fuite plutôt que d'attaquer<sup>211</sup>!

L'explication se trouverait-elle alors dans le type de société? Louis Dumont en distingue deux: celle où l'individu est la valeur supérieure qu'il oppose à celle où «la valeur s'y trouve dans la société comme un tout<sup>212</sup>». Il parle alors d'holisme. Cela caractérise la société contraignante de l'Inde et celle de l'empire romain des débuts du christianisme qui acceptent en leur sein une composante de renoncement au monde. Le «renonçant» ou «individu hors du monde» (anachorète, moine, etc.) abandonne la vie sociale pour son développement spirituel individuel<sup>213</sup>. Il s'agit ici de sociétés archaïques ou impériales alors que cette dichotomie n'a aucune pertinence pour les sociétés du mythe du nord de l'Amérique.

Revenons plutôt à la distinction de Ferdinand Tönnies sur la communauté privilégiant la prépondérance du tout (*Gemeinschaft*) et la société représentant

207. REGINA FLANNERY et MARY ELISABETH CHAMBERS, «Each man has his own friends: the role of dream visitors in traditional East Cree belief and practice», *Arctic anthropology*, 1985, 22, 1, p. 3.

208. DE ROUGEMONT, DENIS. *L'Amour et l'Occident*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1962.

209. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Extrait des journaux...*, p. 64.

210. JEAN-BAPTISTE TRUTEAU, *Description abrégée...*, p. 36.

211. PIERRE-ANTOINE TABEAU, *Tableau's Narrative...*, p.190.

212. LOUIS DUMONT, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1983, p. 35.

213. *Ibid.*, p. 35-39.

une association d'individus (*Geseilschaft*)<sup>214</sup>. Les sociétés autochtones relèvent du premier modèle où les normes sont intériorisées par tous les acteurs sociaux. Le mythe est parole du monde et l'homme en en ayant la mémoire, dialogue avec tous les existants avec lesquels il cohabite : animaux, ancêtres, esprits, forces animées de la nature, etc. Aucun existant n'est pour lui, totalement muet<sup>215</sup>. Dans la communauté, tous les membres relèvent du même ordre transcendant. Normes, valeurs, désirs et interdits tirent leur origine du mythe. Toutes les sources du moi proviennent du mythe<sup>216</sup>. Tout le contraire dans la société-association d'individus qui en Occident a émergé à la Renaissance et où l'ordre transcendant recule au fur et à mesure du processus de désenchantement du monde, donc du recul mythe<sup>217</sup>. Dans le type idéal du *geseilschaft*, les sources du moi ne logent plus désormais à l'extérieur de soi, elles émergent de l'intérieur du moi seul, par sa volonté, sa maîtrise des passions et par son recours constant à la raison<sup>218</sup>.

Certes, la société canadienne-française du Détroit loge quelque part entre ces deux pôles. Si l'on chante au Détroit les désirs et les malheurs d'amour, c'est que le mythe n'y est plus totalement englobant comme en témoigne la coexistence de deux corpus de chansons, l'un profane, l'autre religieux. Nombreux sont les indices, au Détroit, du recul du mythe et de la communauté. L'économie de marché refoule graduellement celle du don et du contre-don. Un État, une Église s'imposent à la société tandis que des brèches dans leur légitimité exigent l'exercice de pouvoirs coercitifs. Des classes sociales structurent une société inégalitaire. Tendanciellement émerge un moi dont les sources des valeurs et des normes ne découlent exclusivement ni du mythe ni du roi, ni du pape ni de la communauté. Certes, les classes populaires du Détroit y baignent davantage dans les contes indo-européens que les classes instruites, mais, à cette époque, la Bible n'y prescrit ni la forme de la terre ni les règles de l'économie de marché, et l'ordre militaire ne rencontre pas nécessairement l'adhésion populaire. Enfin, au Détroit, l'ivrogne devra bien confesser sa faute à lui, sa propre faute, pour entrer au paradis !

214. MICHEL FREITAG, *Dialectique et société*, 1: *La connaissance sociologique*, Montréal, Liber, 2011, p. 29.

215. MICHEL FREITAG, *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 126, 129 ; *La connaissance sociologique*, p. 66, 151.

216. GILLES GAGNÉ, communication personnelle

217. MICHEL FREITAG, *La connaissance sociologique*, p. 75-76, 150 ; MICHEL FREITAG, *Dialectique et société*, 3: *Culture, pouvoir, contrôle*, Montréal, Liber, 2013, p. 401.

218. MICHEL FREITAG, *L'abîme de la liberté. Critique du libéralisme*, Montréal, Liber, 2011, p. 94-95.

### *De chansons en récits de voyage*

J'ai entrepris l'écriture de cet essai, ne sachant pas où me conduirait la mise en rapport d'un corpus de chansons folkloriques du vieux Détroit, et d'un autre de trois récits de voyage. Ces chansons témoignent d'une culture populaire très ancienne, venue d'Europe, mais dont les interprètes, transplantés dans les Pays d'en Haut, furent confrontés aux cultures radicalement différentes d'Amérique. Nous avons pu caractériser la réaction de nos trois lettrés au choc de la rencontre interculturelle. Hennepin condamne au nom de la foi, Tabeau, de même, au nom de la raison, Truteau hésite entre nostalgie et condamnation. Qu'en fut-il de ces voyageurs, coureurs de bois, chasseurs des montagnes partis du Détroit ou de Saint-Louis-Missouri ?

Confrontée aux mœurs sexuelles amérindiennes, la morale sexuelle catholique ne pouvait résister à l'immersion des jeunes Canadiens du Détroit en pays amérindien, c'est-à-dire là où les interdits ne visaient ni les relations sexuelles prémaritales, ni la soumission à la prescription de la filiation génétique, ni le divorce, ni l'homosexualité, ni la bisexualité<sup>219</sup>.

Les jeunes Canadiens retrouvaient une communauté aux liens plus serrés que la leur. À cet égard, moins coercitive parce que plus égalitaire ou encore plus contraignante dans la mesure où le mythe fondateur n'était pas le leur.

Pour le tabac, les Canadiens retiennent un rituel, déspiritualisé, de convivialité. Pour les Amérindiens et l'alcool, la route s'avère autrement difficile.

L'on observe partout dans les réseaux de l'alliance franco-amérindienne, l'adoption de la petite guerre par les Canadiens. Si cela n'implique probablement pas l'adoption de la dimension rituelle, l'on aura retenu l'autonomie, l'initiative personnelle, l'héroïsme hors des rapports hiérarchiques de l'armée. L'introduction des armes à feu a rendu caduc l'affrontement en corps à corps des guerriers. La tradition amérindienne s'est perpétuée dans la petite guerre d'escarmouche.

Les interfaces entre l'animisme et la religion catholique médiévale populaire étaient multiples. Nous avons vu un Dieu Trinitaire devenir Grand Esprit échangeant un mouton avec une bergère d'une manière analogue aux esprits maîtres des bisons offrant un des leurs au chasseur. L'adhésion aux croyances chrétiennes ne constitue pas non plus un processus de conversion ou d'acculturation pour les Premières Nations puisqu'il peut s'agir de mimétisme pour s'emparer de la puissance de l'Autre ou simplement d'une addition dans

---

219. Voir : Gilles Havard et Frédéric Laugrand, eds., *Eros et tabou.. Sexualité, genre et culture dans les sociétés autochtones d'Amérique du Nord*, Québec, Septentrion, avril 2014.

l'univers des connaissances des esprits. La rencontre engage néanmoins pour l'un et l'autre un processus de désenchantement du monde. Les Amérindiens finiront certes par réaliser que les hommes blancs ne sont pas des esprits, ni non plus leur écriture. Les Canadiens trouveront de nombreux arguments pour douter des préceptes de leur Église. Globalement, sont néanmoins réunies des conditions favorables à l'exploitation de la crédulité des Autochtones de la part de Canadiens moins imbus du mythe.

L'absence de chansons d'amour chez des peuples qui aimaient beaucoup chanter semble à première vue énigmatique pour des nations accordant une grande place à l'individu, probablement plus grande qu'au Détroit : accès de chacun au surnaturel par les visions et les rêves, retrait possible lors de raids guerriers, absence de pouvoir coercitif des chefs. En somme, nul besoin de contrainte lorsque le mythe prescrit tant les comportements consensuels que la dissidence. La décision du guerrier de rentrer au village plutôt que d'aller combattre lui vient en songe, de la parole de l'esprit. Tous respectent cette parole, tous entretiennent le dialogue. Les sources du moi viennent entièrement de ces esprits, parole du monde. Au Détroit, l'individu se perçoit moins libre. Il est soumis aux prescriptions du prêtre qui seul l'absout de ses péchés. Bon gré, mal gré, il obéit à l'officier. Le voilà pauvre et envieux du riche marchand qui le méprise. En revanche, son univers n'est pas totalement religieux : chansons profanes dans les veillées et cantiques à l'église, il est laïc, non pas moine, la Providence le protège du tonnerre et du feu, mais Elle n'est ni l'un ni l'autre, la vérité de la connaissance du territoire se trouve dans l'exploration, non pas dans la Bible, les règles du marché ne relèvent pas du sacré, des espaces de doutes émergent. Les sources du moi ne sont désormais ni uniques, ni communes, une conscience de soi émergeant, voilà que nous chantons, pour bien passer le temps, d'une amour charmante, d'une jolie fille, qui s'habillait en matelot...

*Denys Delage*

## Bibliographie

Bénéteau, Marcel, *Chansons du Détroit*, trois cds. Disques Petite Côtes Records, PC001, PC002, PC003. Marcel Bénéteau, 247 Esdras Place, Windsor, Ontario, N8S 2M4, (519) 945-7652.

1.1, Les filles de Sandwich ; 1.2, Les gens de Sainte-Claire ; 1.3, L'amant refusé ; 1.4, Joli moine ; 1.5, C'est la vie d'un garçon ; 1.6, Adieu de la mariée à ses parents ; 1.7, Conseil de la mariée à ses sœurs ; 1.8, La vieille amoureuse ; 1.9, La fille matelot ; 1.10, Toute d'travers tout à l'envers ; 1.11, Le jour du mariage ; 1.12, L'ivrogne qui se plaint de sa femme ; 1.13, L'ivrogne aux trois enfants ; 1.14, Le retour du fils soldat ; 1.15, Wo farlatine ; 1.16, Les voici les voilà ; 1.17, Les pâtés chauds ; 1.18, Partons tous ensemble.

2.1, La soirée de mes noces ; 2.2, Le cheval en peinture ; 2.3, Le coup de ma bouteille ; 2.4, Un matin, je m'y lève ; 2.5, Beau marinier ; 2.6, Entre Paris et Saint-Denis ; 2.7, La bergère muette ; 2.8, La fille et le trois soldats ; 2.9, Partez quand vous voudrez ; 2.10, C'est un berger ; 2.11, Adieu don Belle Rivière ; 2.12, Viridam sanctam et nominam ; 2.13, À tât catin ; 2.14, Garçon à marier ; 2.15, La belle qui fait la morte ; 2.16, Adieu la ville d'Orléans ; 2.17, La courte paille ; 2.18, Un p'tit verre de bière.

3.1, À la table de nos amis ; 3.2, Sur la vie d'un voyageur ; 3.3, Les Mascoutens ; 3.4, Le garçon qui a trop parlé ; 3.5, Bonjour ma petite bergère ; 3.6, Le galant trompeur ; 3.7, Nous voilà tous mes amis à la table ; 3.8, J'entends le coucou ; 3.9, Papineau ; 3.10, Le serpent maudit ; 3.11, Les voyageurs sont arrivés ; 3.12, L'aumône refusé à un père ; 3.13, Un soir en filant l'étoffe ; 3.14, Par un jour m'y promenant ; 3.15, J'ai pas besoin d'amant ; 3.16, Du long d'un petit bois charmant ; 3.17, Marguerite s'en va-t-au bois ; 3.18, Sur la jolie feuille ronde ; 3.19, De bonheur, un bon matin ; 3.20, Le voleur ; 3.21, Un soir en m'en allant voir la belle ; 3.22, C'est aujourd'hui le jour de l'An ; 3.23, Le vin est nécessaire.

Broué, Catherine, «En filigrane des récits du père Louis Hennepin «trous noirs» de l'exploration louisianaise, 1679-1681», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 3, hiver 2000, p. 339-366.

Charlevoix, François-Xavier, *Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale*, dans *Histoire de la Nouvelle-France*, volume 3, Paris, Nyon, 1744. Réédition, Montréal, Éditions Élysée, 1976.

Delâge, Denys, «Poursuivre la décolonisation de notre histoire», dans Alain Beaulieu et Stéphanie Chaffray, dir., *Représentation et pouvoir. La dynamique coloniale des échanges entre Autochtones, Européens et Canadiens (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 17-61.

Dumont, Louis, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil, 1983.

- Falardeau, Émile, «Lenoir, dit Rolland, François», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 429-430. En ligne: [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)
- Flannery, Regina et Chambers, Mary Elisabeth, «Each man has his own friends: the role of dream visitors in traditional East Cree belief and practice», *Arctic anthropology*, vol. 22, no. 1, 1985, p. 1-22.
- Freitag, Michel, *L'abîme de la liberté. Critique du libéralisme*, Montréal, Liber, 2011.
- Freitag, Michel, *Dialectique et société*, vol. 1: *La connaissance sociologique*, Montréal, Liber, 2011.
- Freitag, Michel, *Dialectique et société*, vol. 3: *Culture, pouvoir, contrôle*, Montréal, Liber, 2013.
- Freitag, Michel, *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002.
- Gilles Havard et Frédéric Laugrand, eds., *Eros et tabou.. Sexualité, genre et culture dans les sociétés autochtones d'Amérique du Nord*, Québec, Septentrion, avril 2014.
- Havard, Gilles, «Le rire des jésuites, une archéologie du mimétisme dans la rencontre franco-amérindienne (xvii-xviii<sup>e</sup> siècle)», *Annales HSS*, no 3, mai-juin 2007, p. 539-573.
- Hennepin, Louis, *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud'Oüest de la Nouvelle France, par ordre du Roy. Avec la Carte du Pays: Les Mœurs & la Maniere de vivre des Sauvages. Dediée à sa Majesté*, À Paris, Chez Amable Auroy, 1688, 312 p.
- Hennepin, Louis, *Mœurs des sauvages*, À Paris, Chez Amable Auroy, 1683 ; Mylène Tremblay, édition critique des *Mœurs des sauvages* de Louis Hennepin, Québec, Université Laval, département des littératures, mémoire de maîtrise, 1995.
- Hennepin, Louis, *Nouvelle Découverte d'un tres grand pays Situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique, et la Mer Glaciale, Avec les Cartes, & les Figures nécessaires, & de plus l'Histoire naturelle & Morale, & les avantages, qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies. Le tout dedié à Sa Majesté Britannique. Guillaume III.*, À Utrecht, Chez Guillaume Broedelet, 1697, 506 p.
- Lahontan, Louis Armand de Lom d'Arce, baron de, *Œuvres complètes*,
- Réal Ouellet et Alain Beaulieu, dirs, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.
- Rioux, Jean Roch, «Hennepin, Louis», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, p. 288-292 ; En ligne: [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).
- Rougemont, Denis de, *L'amour et l'occident*, Paris, Union générale d'éditions, 1962.
- Tabeau, Pierre-Antoine, *Tabeau's Narrative of Loisel's Expedition to the Upper Missouri*, Annie Heloise Wright, [dir.], Rose Abel Wright, [traductrice], Norman, University of Oklahoma Press, 1939.

Truteau, Jean-Baptiste, *Description abrégée du haut Missouri, adressée à Monsieur don Zénon Trudeau, lieutenant-gouverneur de la partie occidentale des Illinois, & c., & c.* dans: Douglas R. Parks, Raymond J. DeMallie and Robert Vézina, [dirs]. *A fur Trader on the Upper Missouri: The Journal and Description of Jean-Baptiste Truteau*, translated by Mildred Mott, Raymond J. DeMallie and Robert Vézina, Lincoln, University of Nebraska Press, Draft of July 2014.

Truteau, Jean-Baptiste, *Extrait des journaux du voyage de J B<sup>te</sup> Trudeau sur le haut Missouri. Adresses a Mess<sup>rs</sup> les directeurs de la Compagnie ; a S<sup>t</sup> Louis des Illinois.* in Douglas R. Parks, Raymond J. DeMallie and Robert Vézina, [dirs]. *À fur Trader on the Upper Missouri: The Journal and Description of Jean-Baptiste Truteau*, translated by Mildred Mott, Raymond J. DeMallie and Robert Vézina, Lincoln, University of Nebraska Press, Draft of July 2014.